



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

MARIE VOLAIT CARMEL

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Marie Volait - Carmel s'est déroulé le **mardi 15 octobre 2024**. Dix habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, Bernard Dupré, adjoint, Philippe Auger et Françoise Raffin, conseillers.

Introduction du Maire

Place du commandant Nal, la statue va être réparée.

Sur le site du Cadran solaire, depuis un an, les étudiants ont emménagé dans les logements de la nouvelle résidence universitaire du CROUS et la brasserie est ouverte. Les travaux de l'ancien bâtiment du Cadran solaire qui devait initialement abriter une pension de famille sont arrêtés suite à la détection d'une pollution au mercure à tous les étages. Un expert judiciaire a rendu un avis et un juge doit se prononcer sur le futur de ce bâtiment. Un bâtiment de l'Université Grenoble Alpes destiné à la recherche en santé (personnes âgées) est en cours d'achèvement. Côté chemin de l'Agnelas, le permis de construire relatif aux nouveaux logements a été accepté.

Concernant la nouvelle école Brise des Neiges le permis de construire a été déposé en octobre. Une consultation des riverains a eu lieu afin de repenser le parc après les travaux. Dans le secteur, des travaux de chauffage urbain sont en cours afin de raccorder l'ensemble des bâtiments communaux du quartier au réseau.

Le plan de protection des risques naturels a été signé le 7 novembre 2022. Des travaux, permettant de protéger les maisons contre les chutes de blocs via l'installation de filets de protection par hélicoptère, sont à l'étude avec l'ONF et le RTM.

Dans le cadre de M'Réso, le tram D de St Martin d'Hères passe maintenant à l'arrêt Grand Sablon. De plus, les bus allant vers le Grésivaudan ont désormais le même tarif que ceux de la Métropole.

Projets immobiliers

En lieu et place de l'ancien Jardin d'Enfants à l'angle Avenue du Maquis du Grésivaudan-Rue Eymard Duvernay, la démolition a eu lieu. Le permis de construire pour des logements a été accepté. Le bâtiment des religieuses sera conservé.

Le projet immobilier de rénovation du CHUGA s'étale sur 15 ans pour un budget estimé à 300 millions d'euros. La première phase consiste à construire un parking silo à la place de l'ancien bâtiment du Crous boulevard de Chantourne, qui va être démoli. Une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet. Le concours d'architecte est en cours. Le permis de construire est instruit par la Préfecture et non par la commune.

Travaux

Les travaux d'aménagement de surface Route de Chartreuse sont en cours par la Métropole. Les objectifs étaient de sécuriser les cheminements piétons et de faire ralentir les voitures.

Information post-réunion : La route est à nouveau circulaire depuis le 28 octobre.

Boulevard de la Chantourne, des travaux sont en cours jusqu'en avril 2025 afin de créer une piste cyclable (dans les deux sens) du rond-point de Décathlon jusqu'au carrefour des Hôpitaux. Une piste cyclable bidirectionnelle est également prévue en périphérie du rond-point de Décathlon.

Le quai Charpenay est en travaux par la Métropole afin de renforcer la berge de l'Isère, puis des travaux de réaménagement sont prévus (piste cyclable, route, trottoir).

Secteur Marie Volait / Carmel

La clôture du jardin partagé du parc Marie Volait vacille, les services techniques en sont informés afin de collaborer à la remise en état.

Les habitants souhaiteraient l'installation d'arceaux à vélos à l'entrée du parc Marie Volait mais aussi sur sa partie haute. Les services de la ville doivent se rapprocher de la Métro.

La demande d'une boîte à livres dans le parc Marie Volait est renouvelée.

Le miroir à la sortie de la faculté est cassé, il devra être remplacé.

Les riverains demandent à ce que la haie rue Marie Volait soit entretenue plus régulièrement.

Au bout du parc Marie Volait, au niveau de l'escalier sur la droite en montant, le grillage est endommagé et affaissé. Les habitants demandent une remise en état.

Au niveau de la descente de ce même escalier, les habitants se plaignent d'être complètement dans le noir. Ce parc disposant d'un cheminement traversant doit être traité différemment au niveau de l'éclairage public. La remise en place d'un point lumineux va être demandée aux services techniques.

Nuisances- sécurité

Une réunion publique dédiée aux hélicoptères, en lien avec le CHU a eu lieu en 2022. Néanmoins, des habitants estiment que les distances de sécurité ne sont pas toujours respectées par les pilotes. La commune relaiera ces plaintes.

Grâce aux signalements des riverains, et à l'intervention d'un cabinet spécialisé pour identifier les dysfonctionnements occasionnant le bruit généré par certains bâtiments, des réglages ont été effectués sur les établissements du CROUS et de l'Agduc, comme cela avait pu être fait pour Biopolis et Décathlon. Les élus restent attentifs aux remontées des riverains.

Les habitants sont informés qu'ils peuvent signaler aux services techniques, la présence de frelons asiatiques. Il est également rappelé qu'il est interdit de nourrir les pigeons afin d'éviter leur prolifération.

Concernant la présence importante de blattes dans le secteur, la régie assainissement de la Métropole a prévu une campagne de désinsectisation entre fin octobre et fin novembre. Cette intervention ciblera les réseaux d'assainissement publics. En parallèle et afin d'optimiser les résultats, les habitants sont invités à se rapprocher de leurs syndicats respectifs afin de prévoir sur la même période, des interventions pour des traitements de surface.

Divers

Dans le cadre du budget participatif, un skate-park a été installé avec du mobilier urbain, chemin Fortuné Ferrini. Des arbres seront plantés à proximité. Le rucher installé Boulevard de la Chantourne fonctionne bien, il est géré par des habitants.

Le bâtiment de La Pallud va faire l'objet de travaux d'étanchéité de toiture, d'isolation et de remplacement des huisseries. La remise en service de la salle est prévue pour septembre 2025. Le bâtiment sera réaménagé de manière à optimiser la tenue des différentes activités. Le coût relatif à l'ensemble des travaux s'élève à 800 000 euros.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

